



Une profession parisienne unie !

Comme vous le savez, voulant répondre aux souhaits des nombreux confrères désireux de nous voir mutualiser nos moyens pour notamment optimiser nos coûts et nos cotisations, votre Ordre régional et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris ont acquis à parité un immeuble sis au 50 rue de Londres, Paris 8^{ème}.

Dès cet été, nos deux institutions s'y retrouveront. Ainsi, nos ressortissants pourront y trouver l'ensemble des services dont ils ont besoin. Six salles de formation seront à disposition de l'Asforef, elles vous attendent que vous soyez expert-comptable, commissaire aux comptes ou que vous exerciez nos deux professions.

Vous l'avez compris, la formation est notre priorité, bientôt des packs vous seront proposés. Ils exploreront les deux facettes de notre exercice professionnel pour nous offrir, avec un souci d'optimisation de nos contraintes de temps, le meilleur parcours de formation possible.

Notre deuxième chantier, l'assistance et la défense, existait déjà puisque nous avons le même dispositif (avocats et assistance de conseils gratuits, numéro vert...), mais nombre d'entre vous confondaient et appelaient indifféremment nos deux institutions. Désormais, en téléphonant au 50 rue de Londres, ils trouveront, en un minimum de temps, la réponse à leur problème.

Nous allons continuer à rationaliser le fonctionnement de nos instances, ce sera d'autant plus facile que nos élus et nos permanents vont prendre l'habitude de se côtoyer, de travailler ensemble, d'éviter les doublons. Par ailleurs, il semble évident que cette proximité permettra d'engranger des synergies nouvelles.

Une profession parisienne unie, rassemblée pour répondre aux nombreux défis qui émaillent notre exercice au quotidien... espérons que ce qui a réussi en province et ce qui vient de se faire à Paris puissent, dans un futur proche, servir d'exemple à nos institutions nationales.

Bernard Lelarge,
Président